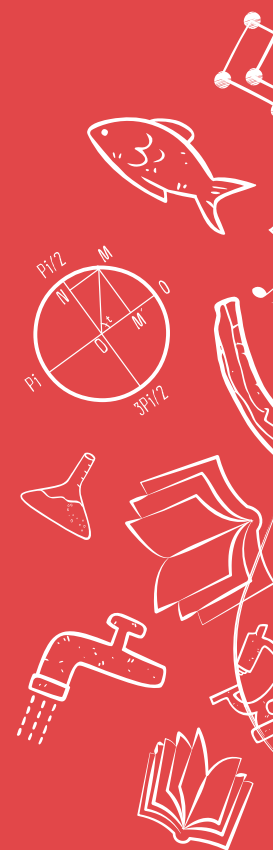




Rapport d'activité 2017





Rapport d'activité 2017

Édito

Créé par une délibération du conseil d'administration en date du 18 mai 2015, le Service Commun de Documentation de l'Université de Montpellier a pour mission fondamentale de contribuer aux activités de formation et de recherche. Pour cela, il définit et met en œuvre le volet documentaire de la stratégie de l'Université.

Il agit, au sein de la BIU, pour développer la politique documentaire interuniversitaire.

S'appuyant sur des dynamiques mises en place avant la création de l'Université de Montpellier et auxquelles la fusion a permis de donner un nouvel élan, les bibliothèques n'ont cessé de confirmer et de développer leur rôle en tant que centre de ressources, plateformes de services et lieux de travail, de vie et de culture.

Leurs actions en direction des étudiants ne doivent pas faire oublier que les BU s'adressent à l'ensemble de la communauté universitaire et au-delà à tous les publics. Ainsi, elles accompagnent et favorisent le développement de la recherche et les services proposés aux enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs. Elles gèrent des collections et des missions qui intéressent l'ensemble des personnels.

Le rapport d'activité qui vous est présenté est le premier établi par le SCD depuis sa

création. Il montre la qualité du réseau documentaire de l'Université, avec 12 BU sur 3 villes et près d'une vingtaine de bibliothèques associées, bibliothèques d'UFR, d'écoles, d'instituts ou de laboratoire. Un réseau qui s'incarne dans ses BU, bâtiments souvent remarquables sur les campus, mais également dans sa dimension dématérialisée, avec une offre de ressources et de services à distance qui placent notre université parmi les premières au niveau national.

Les projets documentaires de l'Université, en cours ou à venir, prennent acte des transformations des usages et des besoins de la communauté universitaire. Ils permettent d'ancrer encore davantage les BU dans leurs missions de soutien à la formation et à la recherche, dans leur rôle d'animation de la vie des campus.

Gageons ensemble que les bibliothèques soient des leviers d'attractivité et qu'elles soient appréhendées comme outil d'aide à la réussite notamment dans le cadre du projet I-site MUSE.

Je vous laisse découvrir maintenant ce premier rapport d'activité.
Bonne lecture !



Philippe AUGÉ,
Président de l'Université de Montpellier

Sommaire

Les chiffres clés	7
Le réseau documentaire	10
Le SCD dans l'UM	12
Organisation du SCD	14
Les moyens	16
Rendez-vous à la BU... ..	18
Les BU : des plateformes de services	19
Les BU au service de la recherche	20
Le numérique	22
La modernisation des BU	24
Des BU aux Learning Centers	25
La Fontaine numérique	26
Au service des missions de l'UM	27
Action culturelle	28
Le Pôle Droit Economie Gestion Education	29
Le Pôle Sciences et Techniques	30
Le Pôle Santé-Staps	32
Les collections patrimoniales	35
Bilan des horaires élargis	36
Sources	41

2017



Les chiffres clés

• Publics

> RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'USAGERS

Etudiants (L, M, D)	Enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs	Personnels IATS (titulaire et contractuel)
46 553 dont 1 744 doctorants	2 720 UM + 4 766 hébergés	2 075

> RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS DE NIVEAU L, M ET D PAR PÔLE DISCIPLINAIRE DU SCD

Droit Economie Gestion Education (DEGE)	Santé - Staps (PSS)	Sciences et Techniques (PST)
16 500	15 046	13 263

• Nombre d'entrées en 2017

DEGE	PSS	PST	TOTAL
478 791	709 765	463 085	1 651 641

La fréquentation des BU de l'UM correspond à 36,8 entrées par étudiant et par an. La fréquentation a augmenté de 7,1% entre 2016 et 2017 et de 32,7% depuis 2012. En 2017, un usager est entré dans une BU de l'UM toutes les 47 secondes.

• Places assises

Nombre de places assises dans les BU en 2017	3 996
Nombre d'étudiants par place (L, M et D)	11.6
Moyenne nationale en 2017	10.1

L'offre de places de travail en bibliothèque au sein de l'Université est inférieure à la moyenne nationale. Pour l'atteindre, il faudrait créer 613 places assises supplémentaires. Répondre à l'ambitieux référentiel national de 5 étudiants par place exigerait la création de 5 304 places supplémentaires.

• Ouverture

BU Richter (droit, économie, gestion)	63h / semaine 260 jours par an	
BU Médecine-Nîmes	82h30 / semaine 290 jours par an	
BU Sciences	72h30 / semaine	
BU Pharmacie-PACES	70h / semaine	
BU Médecine-UPM	70h / semaine	
BU IUT Nîmes	60h / semaine	

La moyenne nationale des heures d'ouverture hebdomadaire se situe à 59h pour les BU de plus de 100 places assises. 6 BU de l'UM sont au-delà de cette moyenne. **2 BU sont labellisées NoctamBU+**, c'est à dire qu'elles garantissent au moins 63h d'ouverture par semaine pendant au moins 245 jours par an.

• Service Public

Nombre d'heures de service public assurées par les personnels (titulaire et contractuel)	35 770 h
Nombre d'heures de service public par agent et par an (ETP)	380 h

• Nombre d'heures de formations à la recherche documentaire

Nombre d'heures de formation	880
Nombre de sessions de formation	457
Nombre de jours de formation / an / personnels (ETP)	2.7 j.

Le nombre d'heures de formations assurées par les bibliothécaires augmente de 87,6% entre 2014 et 2017.

• Collections

Nombre d'ouvrages papier	344 298
Nombre de livres électroniques	40 716 (<i>chiffre BIU = UM + UPVM</i>)
Nombre de titres de revues papier	1 050
Nombre de revues en ligne accessibles	79 120
Nombre de documents papier (toutes natures)	852 954
Nombre de thèses, thèses d'exercice, mémoires et annales d'examen de l'Université accessibles en ligne	4 257
Nombre de bases de données accessibles	62
Nombre de mètres linéaires de collections conservées	24 507

• Usages

Nombre de prêts de documents papier	140 254
Nombre d'annales consultées	139 164
Nombre de mémoires + thèses d'exercice consultés	10 164
Nombre de thèses de doctorat consultées	27 778 (<i>chiffre BIU = UM + UPVM</i>)
Nombre de prêts de tablettes	1 524

Le budget consacré à l'achat d'ouvrages papier est en diminution de 24% entre 2014 et 2018, pour s'établir à 279 490€ en 2018. En 2017, 1 600 travaux universitaires (mémoires + thèses d'exercice) étaient accessibles en ligne. Chaque document a été vu en moyenne 6,35 fois.

Les liens entre les BU et les bibliothèques associées sont anciens et multiples :

- Signalement des collections des bibliothèques associées dans le catalogue général de la BIU.
- Valorisation des collections des bibliothèques associées au niveau national et international : signalement dans le catalogue des établissements d'enseignement supérieur ; participation au service de prêt entre bibliothèque et prêt international entre bibliothèques; demandes de subventions en réponse à des appels à projets (signalement rétrospectif des fonds du CEDRHE, plan de conservation partagée des périodiques en Chimie dans le cadre du dispositif Collex).
- Prise en compte des besoins des bibliothèques associées dans les projets documentaires structurants (projet de système de gestion de bibliothèque mutualisé par exemple).
- Échanges d'informations et de bonnes pratiques au sein du réseau documentaire de l'UM, par les relations au quotidien avec les Pôles du SCD et l'organisation d'une réunion annuelle du réseau documentaire initiée en 2017.
- Rationalisation des moyens par la construction d'une politique documentaire partagée.

A ce travail au sein de l'Université s'ajoute un axe de développement autour de coopérations plus larges sur le territoire, en s'appuyant sur les partenariats déjà engagés (avec l'ENSCM et l'Ordre des experts-comptables par exemple) et les instances collaboratives en IST sur le site (CIST, OALR, etc.).



« Le catalogue : un point d'accès privilégié »

Accessible depuis l'ENT de l'UM ou depuis le site web de la BIU, le catalogue de la BIU propose de trouver, à partir d'un même outil, les collections papier, électroniques et numériques des BU de l'Université de Montpellier mais aussi d'un grand nombre de bibliothèques associées (FDE, LMGC, Géosciences, ISEM), des BU de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 et d'établissements partenaires (ENSCM, Université de Nîmes, Institut de Théologie Protestante).

A compter du mois de mai 2018, la BIU proposera une nouvelle interface avec des possibilités de recherche enrichies.

Le SCD dans l'UM

PRÉSIDENT

AGENT COMPTABLE

Agence comptable

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Direction du système d'information et du numérique

**DGS ADJOINT EN CHARGE
DES RESSOURCES HUMAINES,
DES AFFAIRES BUDGÉTAIRES,
DE LA RECHERCHE ET DES PARTENARIATS**

Direction des ressources humaines

Direction des affaires financières

Direction de la recherche
et des études doctorales

Direction innovation et partenariats

Service commun de médecine préventive
et de promotion de la santé

**DGS ADJOINT EN CHARGE
DE L'ANALYSE STRATÉGIQUE
ET DE LA CONDUITE DU CHANGEMENT**

Direction du pilotage

Direction de la culture scientifique
et du patrimoine historique

Direction des relations internationales

Service communication

Service commun de documentation

UFR / ÉCOLES / INSTITUTS

UFR Droit et
Science Politique

UFR Économie

UFR Éducation

UFR Médecine

UFR Odontologie

UFR Pharmacie

UFR Sciences

UFR Sciences et
Techniques des
Activités Physiques
et Sportives
(STAPS)

Institut
d'Administration
des Entreprises
(IAE)

Institut de
Préparation à
l'Administration
Générale (IPAG)

Institut Montpellier
Management
(MOMA)

IUT Béziers

IUT
Montpellier-Sète

IUT Nîmes

Observatoire de
Recherche
Méditerranéen de
l'Environnement
(OREME)

Polytech
Montpellier

CABINET

DGS ADJOINT EN CHARGE DU PATRIMOINE IMMOBILIER, DE LA LOGISTIQUE, DE L'HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Direction du patrimoine
immobilier

Direction
de la logistique

Direction
hygiène et sécurité

DGS ADJOINT EN CHARGE DE LA FORMATION, DES VIES ÉTUDIANTE ET INSTITUTIONNELLE

Direction de la formation
et des enseignements

Direction de la vie des campus

Direction des affaires générales
et institutionnelles

Service commun
de formation continue

Service commun universitaire
d'information, d'orientation
et d'insertion professionnelle

Service commun des activités
physiques et sportives

DÉPARTEMENTS SCIENTIFIQUES

MIPS

Economie

Chimie

Biologie
Agrosciences

Gestion

Droit
Science Politique

Biologie Santé

B3ESTE

Education

Organisation du SCD

• Organigramme fonctionnel du Service commun de documentation au 1^{er} Janvier 2018

Le Service commun de documentation est structuré en pôles disciplinaires et en missions transversales. L'équipe de direction du SCD (directrice, directrice-adjointe, chefs de pôle) assure le pilotage des missions et des activités du service. Afin de se doter des éléments nécessaires à une évaluation rigoureuse des services, une mission « Indicateurs » a été créée dès 2015, coordonnée par Sophie Courcoul.

La situation montpelliéraine, unique en France, fait du SCD à la fois un service commun de l'Université et une composante de la BIU, service interuniversitaire de coopération documentaire, rattachée administrativement à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3.

La BIU se compose du SCD de l'UM, du SCD de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 et de services mutualisés (informatique, affaires générales, patrimoine écrit et graphique).

Les personnels qui travaillent au sein des BU de l'UM relèvent donc pour la grande majorité d'entre eux de l'UPVM au sens administratif. Le budget du SCD relève pour une grande part du budget BIU (budget annexe de l'UPVM) et pour une autre part du budget propre de l'Université.

Le présent rapport se concentre sur les activités et les moyens qui sont gérés directement par le Service commun de documentation.

Il intègre notamment la BU Médecine Centre Ville, qui était jusqu'au 31 août 2017 une BU du Pôle Santé-Staps. Avec l'ouverture de la nouvelle Faculté de Médecine à la rentrée 2017, la bibliothèque est devenue BU historique de la Faculté de Médecine (BUHM) et relève d'un fonctionnement particulier. La gestion de cette bibliothèque est assurée par la responsable du Service du patrimoine écrit et graphique de la BIU (SPEG) en raison de l'importance de ses fonds patrimoniaux.



CHARGÉE DE MISSION INDICATEURS

Missions :

- Elaborer et suivre le tableau de bord du service
- Gérer ou participer à l'instruction des dossiers (ESGBU, GT Moyens, ERE, RAP, etc.).

Contact :

Sophie.courcoul@umontpellier.fr

CHARGÉE DE MISSION COMMUNICATION

Missions :

- Organiser la communication pour le SCD
- Être l'interlocuteur du service communication UM
- Gérer les actions de communication des BU

Contact :

Boris.bouscayrol@umontpellier.fr

CHARGÉE DE MISSION HANDICAP

Missions :

- Organiser les services aux publics atteints de handicaps
- Être l'interlocuteur du service Handiversité
- Gérer les actions en faveur des publics atteints de handicap

Contact :

Carine.lassagne@umontpellier.fr

CHARGÉE DE MISSION ACTION CULTURELLE

Missions :

- Être l'interlocuteur du service Arts et Culture et des composantes et structures de recherche
- Gérer les actions culturelles dans les BU

Contact :

Claire.simon@umontpellier.fr

CHARGÉE DE MISSION APPUI A LA RECHERCHE

Missions :

- Être l'interlocuteur du VP Recherche, de la DRED et des structures de recherche
- Gérer ou participer à la gestion des projets et services en direction de la Recherche (volet documentation)

Contact :

Laure.lefrancois@umontpellier.fr

CHARGÉE DE MISSION APPUI A LA FORMATION

Missions :

- Gérer ou participer à la gestion des projets et services pour la Formation (volet documentation)
- Gérer le tutorat documentaire

Contact :

Claire.simon@umontpellier.fr

BU HISTORIQUE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Responsable : Hélène LORBLANCHET

Fonds patrimoniaux de l'UFR Médecine

DIRECTION

Directeur : **Sandrine GROPP**
Directeur adjoint : **Sophie COURCOUL**

Contact :
scd-direction@umontpellier.fr

Elaborer, mettre en œuvre et évaluer la stratégie de l'Université sur le plan documentaire ; gérer les moyens humains et financiers ; piloter les projets ; développer les partenariats documentaires ; développer les projets en inter-directions ; être en appui de la Formation et de la Recherche.

SECRETARIAT DE DIRECTION JEANNE NAVARRE

Missions :

- Gérer le fonctionnement du service (accueil, agendas, organisation de réunions, communication interne,...)
- Assurer l'exécution budgétaire (commandes, suivi des dépenses, relations fournisseurs)
- Être correspondant RH (emplois étudiants)

Contact :
Jeanne-laure.navarre@umontpellier.fr

POLE DROIT ECONOMIE GESTION EDUCATION

(BU Richter)

Chef de service : **Claire SIMON**
Adjoint : Sophie Aude

Gérer les moyens humains et financiers du Pôle ; gérer les relations avec les composantes et structures de recherche (UFR Economie ; UFR Moma ; IAE ; UFR Droit-sciences politiques ; FDE) ; gérer les bâtiments en lien avec les services de l'UM ; piloter les projets documentaires (volet Pôle)

POLE SCIENCES ET TECHNIQUES

(BU Sciences ; BU IUT Montpellier-Sète ; BU IUT Nîmes ; BU IUT Béziers)

Chef de service : **Laure LEFRANCOIS**
Adjoint : Nathalie Darbon

Gérer les moyens humains et financiers du Pôle ; gérer les relations avec les composantes et structures de recherche (UFR Sciences ; Polytech ; IUT Nîmes ; IUT Montpellier-Sète ; IUT Béziers) ; gérer les bâtiments en lien avec les services de l'UM ; piloter les projets documentaires (volet Pôle)

POLE SANTE-STAPS (BU Pharmacie-PACES ; BU Médecine-UPM ; BU Médecine Nîmes ; BU Odontologie ; BU Staps)

Chef de service : **Sophie COURCOUL**
Adjoint : Camille Dumont

Gérer les moyens humains et financiers du Pôle ; gérer les relations avec les composantes et structures de recherche (UFR Médecine ; UFR Pharmacie ; UFR Staps ; UFR Odontologie) ; gérer les bâtiments en lien avec les services de l'UM ; piloter les projets documentaires (volet Pôle)

SERVICE COLLECTIONS

Missions :

- Mettre en œuvre la politique documentaire
- Organiser la gestion des collections (tout support)
- Signaler et valoriser les collections (tout support)
- Instruire les projets documentaires

Contact :
Virginie.legarff@umontpellier.fr

SERVICE COLLECTIONS

Missions :

- Mettre en œuvre la politique documentaire
- Organiser la gestion des collections (tout support)
- Signaler et valoriser les collections (tout support)
- Instruire les projets documentaires

Contact :
Cyril.czernielewski@umontpellier.fr

SERVICE COLLECTIONS

Missions :

- Mettre en œuvre la politique documentaire
- Organiser la gestion des collections (tout support)
- Signaler et valoriser les collections (tout support)
- Instruire les projets documentaires

Contact :
Camille.dumont@umontpellier.fr

SERVICE DES SERVICES AUX PUBLICS

Missions :

- Mettre en œuvre la politique de service à destination des usagers
- Gérer, évaluer et faire évoluer les services sur place et à distance

Contact :
Sophie.aude@umontpellier.fr

SERVICE DES SERVICES AUX PUBLICS

Missions :

- Mettre en œuvre la politique de service à destination des usagers
- Gérer, évaluer et faire évoluer les services sur place et à distance
- Gérer l'aménagement des BU
- Organiser la formation des usagers

Contact :
Nathalie.darbon@umontpellier.fr

SERVICE DES SERVICES AUX PUBLICS

Missions :

- Mettre en œuvre la politique de service à destination des usagers
- Gérer, évaluer et faire évoluer les services sur place et à distance
- Gérer l'aménagement des BU
- Organiser la formation des usagers

Contact :
Marie-josée.krill@umontpellier.fr

SERVICE INFORMATIQUE ET NUMERIQUE

Missions :

- Gestion de proximité du parc informatique de la BU
- Instruction des projets numériques au sein du Pôle

Contact :
Olivier.dore@umontpellier.fr

SERVICE CULTURE COMMUNICATION NUMERIQUE

Missions :

- Gérer (en lien avec le service informatique) les installations et maintenance des équipements et logiciels informatiques.
- Gérer les actions de communication du Pôle
- Gérer la logistique des actions culturelles du Pôle

Contact :
Boris.bouscayrol@umontpellier.fr



Les moyens

La mise en œuvre efficace et pertinente des missions du service documentaire nécessite des équipes formées et en nombre suffisant ainsi que des moyens financiers à la hauteur des projets et activités menés en direction de la communauté universitaire.

Pôle / Direction	BU	Nb agents cat. A	ETP	Nb agents cat. B	ETP	Nb agents cat. C	ETP	Total Nb agents	Total ETP
Direction SCD		4	4			1	1	5	5
PDEGE	Richter	7	6.3	12	11.9	16	15.05	35	33.25
PST	Sciences	5	5	6	5.5	14	13.1	25	23.6
PST	IUT Montpellier					1	1	1	1
PST	IUT Nîmes			1	0.8	1	0.5	2	1.3
PST	IUT Béziers					1	1	1	1
Total PST		5	5	7	6.3	17	15.6	29	26.9
PSS	Médecine UPM	2	1.8	4	3.7	7	6.3	13	11.8
PSS	STAPS	1	0.15			1	1	2	1.15
PSS	Pharmacie-PACES	2	1.85	3	2.6	6	5	11	9.45
PSS	Odontologie			1	1	1	0.2	2	1.2
PSS	Médecine-Nîmes	1	1	1	1	4	3.15	6	5.15
Total PSS		6	4.8	9	8.3	19	15.95	34	29.05
Total SCD		22	20.1	28	26.5	53	47.6	103	94.2
SPEG <i>(personnels dans les BU de l'UM affectés à 100% au SPEG)</i>	BUHM	2	2	1	1	1	2	4	4
	Sciences	1	0.8					1	0.8

Tableau des effectifs au 31/12/2017

Commentaires

PSS : une bibliothécaire partage son temps de travail entre la BU Staps (0.15 ETP) et la BU Pharmacie-PACES (0.85 ETP), d'où un double comptage dans la colonne "Nb d'agents cat. A" identifiant les personnes et non les ETP.

SPEG : En plus des agents affectés à 100% au SPEG, d'autres agents dans les BU ont une activité sur les fonds anciens de leur bibliothèque et sont rattachés pour ce pourcentage d'activité au SPEG ; cela représente 1.1 ETP d'agents de cat. B et 1.85 ETP d'agents de cat. C.

Les moyens budgétaires alloués au SCD sont présentés dans le tableau ci-dessous en distinguant :

- La part du budget BIU : montants attribués directement au SCD + montants attribués aux services mutualisés au bénéfice de l'UM (après validation du groupe de travail interuniversitaire sur la cartographie des moyens de la BIU).
- La part du budget UM attribuée au SCD (crédits centraux ou crédits des composantes), hors entretien des bâtiments, frais de gardiennage et dépenses d'énergie.

DÉPENSES	2016	2017
Fonctionnement sur budget BIU	2 498 367 €	
Fonctionnement sur budget UM <i>(y compris emplois étudiants)</i>	48 734 €	160 542 €
Dont Documentation	1 769 220 €	
Investissement sur budget BIU	101 840 €	
Investissement sur budget UM	100 000 €	40 453 €
Total <i>(hors masse salariale titulaire, contractuels 10 mois et CUI)</i>	2 748 941 €	
% des dépenses affectées à la doc. (budget global)	64.3 %	
% des dépenses affectées à la doc. (budget fonctionnement)	69.4 %	



Rendez-vous à la BU...



• 83% des étudiants estiment que les BU sont indispensables à la réussite de leurs études...

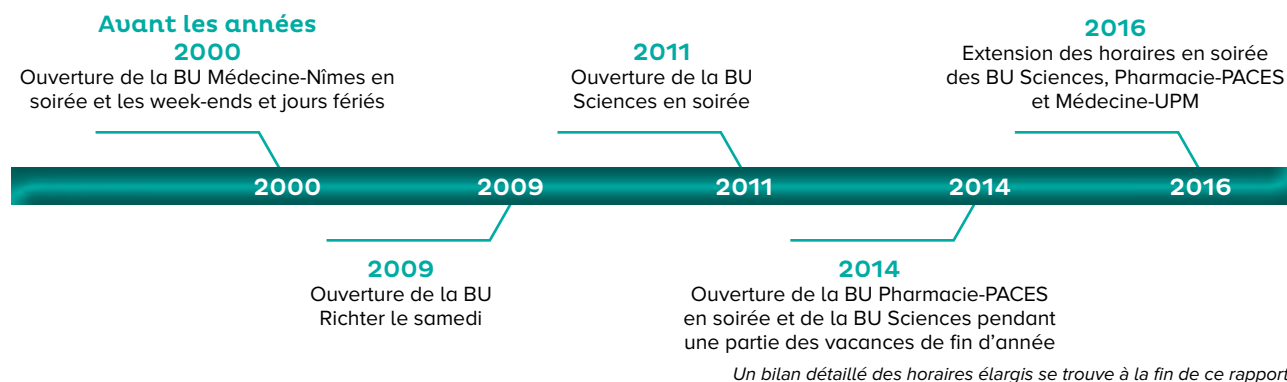
Et ils le prouvent en étant toujours plus nombreux à fréquenter les BU. En 2017, les 1 651 641 entrées représentent 7% d'augmentation par rapport à 2016. Un chiffre en deçà de la réalité puisque certaines bibliothèques ne disposent pas de système de comptage des entrées / sorties (IUT Nîmes, IUT Béziers).

L'ouverture des bibliothèques universitaires recouvre deux temps répondant à des objectifs différents et des organisations propres :

- Une ouverture en journée pendant laquelle les usagers accèdent à l'ensemble des ressources, des services et avec la présence de personnels qualifiés pour l'accueil, le renseignement et la médiation. Plus de 80% de la fréquentation se fait pendant cette période. Les personnels sont mobilisés pendant la semaine dans la BU où ils sont affectés et effectuent des permanences dans les BU Richter, Lettres et Saint-Charles (UPVM) en interuniversitaire le samedi et à la BU Sciences pendant une partie des vacances de fin d'année.
- Une période dite "d'extensions des horaires" : il s'agit pour les bibliothèques de prolonger leur rôle social en tant que lieu de travail adapté aux études. Les services proposés sont restreints, les emplois étudiants ne pouvant se substituer aux personnels qualifiés (pas de médiation documentaire, gamme de services réduite, accès aux ressources papier limité). Cela concerne les soirées mais aussi le samedi, le dimanche et les jours fériés à la BU Médecine Nîmes.

La mise en œuvre et la gestion de ces extensions supposent une solide organisation en amont, un contrôle régulier pendant les périodes d'extension et une évaluation fine en aval. Un temps de travail important est requis de la part des personnels de la filière bibliothèque pour le recrutement, la formation et l'encadrement des emplois étudiants ; pour l'établissement des procédures et des outils de suivi de leurs activités ; pour le recueil des usages et l'évolution des services au sein des bibliothèques. La Direction des ressources humaines de l'Université assure la gestion administrative des recrutements et des contrats. Enfin, les composantes de formation et les directions centrales prennent en charge l'entretien des bâtiments et la sécurité sur les campus.

Au fil des années, un dispositif solide et stable s'est mis en place : il y a toujours quelque part une BU qui veille...



« Un dispositif doublement intéressant pour les étudiants »

Pour permettre l'ouverture en soirée et le weekend des bibliothèques, l'UM embauche des étudiants ... de l'UM. Ce travail permet à 32 étudiants chaque année de bénéficier d'un salaire leur permettant de financer leurs études en leur offrant des conditions de travail privilégiées. Ce qui explique le succès des appels à candidatures : plus de 750 étudiants ont postulé en mai 2017 ! Les étudiants bénéficient d'un contrat de travail en application du décret 2007-1915 du 26 décembre 2007 qui précise les activités pour lesquelles les étudiants peuvent être embauchés, dont le « service d'appui aux personnels des bibliothèques ».

Les BU : des plateformes de services

• Faciliter la circulation des documents

Répondre aux besoins documentaires des étudiants pendant leurs études suppose la constitution et la mise à disposition de collections papier, électroniques et numériques correspondant aux enseignements dispensés à l'Université. Dans ce domaine, le SCD concilie au mieux les contraintes budgétaires et les différents besoins : accès aux ouvrages papier, aux livres électroniques, aux revues papier ou en ligne, aux bases de données. Il organise depuis plusieurs années le signalement et la diffusion de documents numériques produits par l'Université : thèses d'état, thèses d'exercice, mémoires, annales d'examen, publications scientifiques principalement. Des services spécifiques viennent appuyer ces activités :

- Retour indifférencié : possibilité pour un usager d'emprunter un document dans une BU et de le rendre dans une autre BU. En 2017, les bibliothécaires ont traité 24 036 opérations de retours de documents.
- Prêt indifférencié : possibilité pour un usager de faire venir dans la BU de son choix un document conservé dans une autre BU. En 2017, les BU de l'UM ont envoyé 2 375 documents de leurs collections dans une autre BU et ont traité 2 529 documents en provenance d'une autre BU.
- Réservations : possibilité pour un usager de demander à ce qu'un document déjà emprunté soit mis de côté à son intention au moment de sa restitution dans une BU.
- Equipements spécifiques : boîtes de retour des livres et automates de prêts / retours notamment.

• Garantir des conditions de travail et d'études favorables

Les BU doivent répondre à des besoins multiples et accompagner les usages et les évolutions des pratiques et des méthodes de travail, ce qui a conduit à améliorer les services existants et à en développer de nouveaux :

- Mise à disposition de postes informatiques en libreaccès dans les BU : 276 sont accessibles, avec des logiciels spécifiques répondant à des besoins disciplinaires.
- Prêt de tablettes et de netbooks : ce service représente plus de 1 500 transactions en 2017. Il s'accompagne d'un travail de valorisation des collections. Il mobilise les personnels sur des compétences techniques mais aussi d'organisation et de médiation.
- Prêt de petits matériels : casques audio, clés USB : L'ensemble de l'activité de prêts sur ces matériels représente environ 13 000 transactions.

Les personnels des bibliothèques sont mobilisés pour gérer les collections, mettre en place et en œuvre les services et accueillir et renseigner les usagers : en plus des 35 770 heures de permanences de service public, ils animent un service de questions / réponses à distance (Boomerang), soit plus de 634 sollicitations en 2017.

• Former les étudiants

La formation aux compétences informationnelles fait partie des missions fondamentales du service. Ce terme recouvre l'ensemble des compétences permettant de mener des recherches documentaires efficaces, récupérer les informations pertinentes, évaluer les sources et les informations recueillies.

L'augmentation du nombre d'heures de formations se poursuit depuis plusieurs années, couvrant plus de disciplines et de niveaux et prenant des formes nouvelles. L'enjeu est de répondre de manière souple et pertinente aux besoins des usagers dans toute leur diversité.

Les BU au service de la recherche

• Des ressources et des services pour soutenir l'excellence de la recherche

Les collections documentaires au service des doctorants, des enseignants-chercheurs et chercheurs (EC-C) se caractérisent par des évolutions majeures : baisse de l'offre de documentation papier et forte augmentation des collections électroniques. La dématérialisation des ressources a commencé avec les revues et se poursuit depuis quelques années avec les livres électroniques.

L'accès à la documentation ne nécessite plus forcément de se déplacer dans les BU : la mise en place d'un service d'accès distant dès 2007 permet aux EC-C d'accéder aux ressources depuis tout appareil numérique connecté, partout dans le monde, 24h/24, 7j/7. Les BU se sont adaptées à cette nouvelle donne en développant des services spécifiques :

- Prêt entre bibliothèque (PEB) : les bibliothécaires font venir des documents conservés dans d'autres bibliothèques. En 2017, le SCD a traité 985 demandes venant des EC-C de l'UM. Ce service permet aussi à d'autres établissements d'enseignement supérieur en France et à l'étranger de demander le prêt temporaire d'un ouvrage des collections de l'UM ou la copie d'un article conservé dans les BU. En 2017, le SCD a ainsi répondu à 875 demandes.
- "Rendez-vous avec un bibliothécaire" : ce service permet à un usager de bénéficier d'une formation personnalisée de 2h, conçue pour répondre à des problématiques documentaires pointues. Il est particulièrement apprécié par les usagers relevant du domaine Santé, où 64 sessions ont été assurées en 2017.
- Formations spécifiques à destination des doctorants, dans le cadre du collège doctoral ou des écoles doctorales, notamment les formations "Zotero" qui permettent d'acquérir les compétences nécessaires à la gestion des références bibliographiques.
- Signalement et diffusion des thèses : le SCD gère le signalement des thèses de l'Université dans les outils nationaux et locaux. Cette activité s'effectue en lien avec la Direction de la recherche et des études doctorales (DRED). Elle assure la visibilité des thèses au niveau national et international ainsi que leur diffusion numérique. En 2017, 381 thèses de doctorat ont été signalées, un chiffre particulièrement important incluant le traitement d'un reliquat des années précédentes.
- Signalement des publications dans HAL : cf. focus "HAL-UM"



Afin de répondre au mieux aux enjeux auxquels l'Université fait face, le SCD a mis en place dès 2015 une mission « Appui à la Recherche », coordonnée par Laure Lefrançois et articulée avec les services concernés de l'Université, notamment la DRED. Elle est constituée d'une équipe de professionnels des bibliothèques du SCD et apporte son expertise pour :

- Aider à la construction des indicateurs de la recherche (bibliométrie / classements internationaux)
- Participer à la réflexion sur les enjeux liés aux publications scientifiques (signature, signalement, diffusion, conservation)
- Contribuer au signalement des publications scientifiques dans le portail HAL-UM
- Favoriser la diffusion des publications en accès libre (Open Access)



« 2017 : l'UM rejoint l'archive ouverte nationale HAL »

L'UM mène une démarche forte visant à signaler, rendre visible et favoriser l'accès libre et gratuit à ses publications scientifiques. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'ouverture d'un portail dédié au sein de la plateforme nationale d'archives ouvertes HAL (hyper article en ligne).



Ouvert fin octobre 2017 à l'occasion de l'Open Access Week (semaine mondiale de l'accès libre), le portail HAL-UM regroupait à son ouverture 9 500 documents déposés en texte intégral et plus de 26 000 références. Le portail permet de visualiser les domaines de recherche de l'Université en proposant un affichage des références et publications par départements scientifiques et unités de recherche.

Désormais, plus de 10 500 documents en texte intégral et près de 29 000 références sont consultables dans le portail. Chaque unité de recherche a été invitée à désigner un référent qui collabore avec l'équipe constituée autour des administratrices (SCD et DRED). 7 personnes du SCD dont un responsable de bibliothèque associée participent ainsi à la mise en place des services d'assistance, de formation et d'échanges en vue de permettre le signalement exhaustif des publications de l'UM dans le portail HAL-UM pour le prochain contrat quinquennal. Un travail étroit de collaboration est mené avec les unités de recherche, pour répondre à leurs interrogations mais aussi pour initier des migrations massives de données dans le portail.



« Acubase » tout savoir sur la médecine traditionnelle chinoise

Acubase est la seule base de données en France spécialisée en médecine traditionnelle chinoise. Créée en 1983, produite par l'Université et l'AFERA (association nîmoise de médecins acupuncteurs), elle est alimentée par la BU Médecine Nîmes. Cette ressource trouve son origine dans un enseignement de 3^e cycle en acupuncture dispensé dans les locaux nîmois ainsi que dans des collections données à la bibliothèque par le professeur Jean Bossy et l'AFERA.

- Plus de 2 000 ouvrages; 1 000 thèses et mémoires (la bibliothèque collecte au niveau national les mémoires d'acupuncture)
- 120 revues (dont 40 en cours d'abonnement)
- Plus de 14 000 articles de revues, dépouillement de livres et actes de congrès spécialisés

Le travail d'enrichissement de la base de données et la gestion de cette base sont assurés par les bibliothécaires de la BU Médecine Nîmes. Tous les documents référencés dans la base de données sont accessibles dans cette BU.

Le numérique

• Le numérique fait évoluer les pratiques des usagers et le travail des bibliothécaires

Dans le domaine de la formation comme dans celui de la recherche, la généralisation des supports numériques (à la fois pour la production et la consultation de données et de documentation) a profondément modifié les pratiques et les modes d'accès à l'information.

A mesure que s'est construite une offre de ressources numériques, absorbant un pourcentage croissant du budget documentaire, le nombre d'acquisitions papier a baissé ainsi que le nombre des prêts de documents sur ce support. Classiquement l'évaluation des ressources numériques se fait sur sa "rentabilité", soit le coût de consultation ramené au coût d'abonnement. Il reste difficile, dans l'organisation interuniversitaire à Montpellier, d'identifier l'utilisation faite par la seule communauté UM. Nous avons donc constitué un panel des ressources numériques (livres, périodiques numériques, bases de données) représentatives des trois grands domaines disciplinaires, pour construire un indicateur d'usage.

Le léger fléchissement de l'indice "coût par consultation", passant de 0.33 € à 0.38 € en 2017, ne saurait masquer le très fort taux d'usage (1 718 012 consultations pour le panel des 12 ressources) ni le rapport avantageux du numérique sur le support papier. En 2017 la rentabilité d'un livre électronique du panel est de 0.27€. En comparaison, un livre papier acheté au coût moyen constaté de 36.13 € devrait être lu 133 fois pour être aussi rentable.

La dépendance des usagers à l'information en ligne tient à la rapidité d'accès aux ressources, à la disponibilité 24h/24 et 7j./7 et à l'abondance des sources proposées ainsi qu'à la facilité de recherche sur les plateformes des éditeurs de ressources en ligne. Un paradoxe troublant se révèle alors : si les coûts de la documentation électronique ne cessent d'augmenter, la "rentabilité" reste forte : l'offre crée la demande.

Ces changements profonds ont modifié les activités des bibliothécaires et enrichi leurs compétences dans le domaine de la constitution, de la gestion et de la valorisation des ressources documentaires. Aux activités « traditionnelles » de constitution et de gestion des collections papier (veille documentaire, politique de sélection, achat, signalement, valorisation, mise à disposition des documents) se sont ajoutées des activités nouvelles liées aux documents numériques : veille documentaire et technologique, négociation des tarifs d'abonnements, gestion des accès (déclaration IP, paramétrage des navigateurs, administration des accès distants), signalement des ressources sur des canaux multiples, gestion de référentiels permettant une interopérabilité entre systèmes, maintien des liens actifs vers les ressources, assistance en ligne aux usagers.



BASE / CONSULTATION	USAGES 2016	COÛT 2016	USAGES 2017	COÛT 2017
Cyberlibris	16 804	47 169,04 €	73 592	50 495,28 €
Cairn ouvrages collectifs	5 5466	13 473,94 €	47 858	10 502,81 €
Cairn poche	36 453	14 215,41 €	31 093	12 841,71 €
E-library	31 5726	12 027,60 €	181 903	12 388,80 €
ENI	1 408	3 620,40 €	2 375	2 899,20 €
Safari	310	3 006,56 €	168	3 133,96 €
Totaux ebooks	426 167	93 512,95 €	336 989	92 261,76 €
Prix par consultation		0,22 €		0,27 €
Dalloz	182 967	27 481,20 €	283 923	28 026,00 €
Lexis 360	457 181	29 518,80 €	462 288	30 105,10 €
Science direct	590 387	441 178,00 €	552 734	462 288,00 €
Tech. Ingénieur	60 116	35 839,02 €	39 429	41 314,04 €
E-vidal	41 942	1 344,00 €	42 649	1 344,00 €
Egora	26 055	5 876,00 €	13 548	6 052,00 €
Totaux bases et bouquets	1 358 648	541 237,02 €	1 394 571	569 129,14 €
Prix par consultation		0,40 €		0,41 €
Totaux toutes ressources	1 758 760	581 704,93 €	1 718 012	655 338,90 €
Prix par consultation		0,33 €		0,38 €
Variation année N-1			-2,3%	12,7%

La modernisation des BU : un enjeu pour l'avenir

• Les bibliothèques font face à une triple (r)évolution

- Technologique bien sûr, avec l'intégration du numérique comme principal support d'information et le développement des terminaux mobiles (tablettes, smartphones, PC hybrides) comme outils de travail privilégiés.
- Mais également pédagogique : les réformes successives des enseignements, l'essor des pédagogies inversées ou participatives, le développement des formations à distance et de la formation tout au long de la vie amènent de nouvelles manières de travailler et des besoins nouveaux en termes d'espaces, de ressources et de services.
- Et enfin sociologique : le développement du travail en groupe, entre pairs et l'usage de la vidéo comme source d'information côté étudiants ; l'émergence de champs de recherche transdisciplinaire et le développement des réseaux de recherche côté enseignants-chercheurs et chercheurs génèrent de nouvelles manières d'utiliser les bibliothèques, sur place et à distance.

En réponse à ces évolutions, l'UM a mis en œuvre une politique globale de modernisation de son réseau documentaire, afin de garantir un dispositif de qualité à la hauteur des ambitions de l'Université.

Cette politique est particulièrement visible dans la transformation des espaces au sein des bibliothèques. Voici un petit tour des réalisations 2017 :

- Refonte des espaces d'accueil, des salles de lecture et/ou espaces de travail, création d'espace détente
 - › BU Sciences (banque d'accueil) ; BU Médecine Nîmes (sonorisation) ; BU Pharmacie-PACES (salle bleue) ; BU Sciences (salle écologie) ; BU Médecine UPM (espace « PACES » et « Non PACES ») ; BU Sciences (palier 0) ; BU Richter (hall principal)
- Création de nouveaux espaces / nouveaux usages
 - › BU Médecine UPM et Pharmacie-PACES (cabines Asler) / BU Sciences, BU Richter, BU Médecine Nîmes, BU UPM (automates de prêts-retours) / BU Richter et BU Santé (Prêts IPAD : augmentation nombre ou mise en place)
- Entretien des bâtiments
 - › BU Richter (nettoyage des vitres, signalétique extérieure, relamping)

Cette modernisation se poursuivra de manière intensive dans les deux ans à venir à la fois dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région (CPER), dans la poursuite du plan global du SCD et avec le projet de construction d'un Learning Center Santé.



“Des BU aux Learning Centers”

Le projet CPER « Des BU aux Learning Centers » bénéficie d'un financement à hauteur de 2,6 M€, provenant de quatre financeurs : Etat (1,5 M€), Région (0,5 M€), Métropole Montpellier-Méditerranée (0,5 M€) et Université (0,1 M€).

Le projet se concentre sur les axes suivants :

- Innover au service de la pédagogie et de la recherche.
- S'ouvrir sur la Cité et le monde socio-économique, notamment en développant la médiation et la diffusion des compétences informationnelles.
- Renforcer l'attractivité des lieux. En effet, ressources numériques, services en ligne et lieux physiques sont en interactions constantes et s'enrichissent mutuellement.

La requalification des BU en Learning Center, qui concerne 5 BU (Sciences, Richter, IUT Nîmes, IUT Montpellier, IUT Béziers) sur 3 villes, est une des briques de la stratégie globale de l'établissement en matière de développement de son réseau documentaire au service de la réussite étudiante et de l'excellence de la recherche.

Le projet comprend trois phases :

- 2017 : transformation de la BU IUT Nîmes en LC IUT Nîmes. Ouvert en octobre 2017 après presque un an de travaux, le projet de l'IUT de Nîmes se présente comme unique à ce jour sur le territoire national car il prend en compte la création du Learning Lab, projet instruit en même temps que celui du Learning Center et au sein du même groupe de travail, associant les équipes pédagogiques, la chargée de mission innovation pédagogique des IUT et les équipes du SCD. Cette approche intégrée se traduit par la coexistence des deux dispositifs au sein du même espace, avec un accueil commun. Le lien entre pédagogie et ressources est mis en valeur, avec une ambition forte d'accompagnement des étudiants.
- Été 2018 : travaux au sein de la BU Sciences (extension de la surface de la mezzanine), travaux de remise à niveau électrique de la BU Richter et aménagement de deux espaces (détente connectée pour les étudiants ; salle dédiée enseignant-chercheur), fin de l'équipement de la BU IUT Nîmes, réaménagement de la BU IUT Béziers
- Été 2019 : fin de l'aménagement des BU Sciences et Richter, travaux et équipements de la BU IUT Montpellier.



RICHTER Salle chercheurs



TRIOLET Mezzanine

La Fontaine numérique

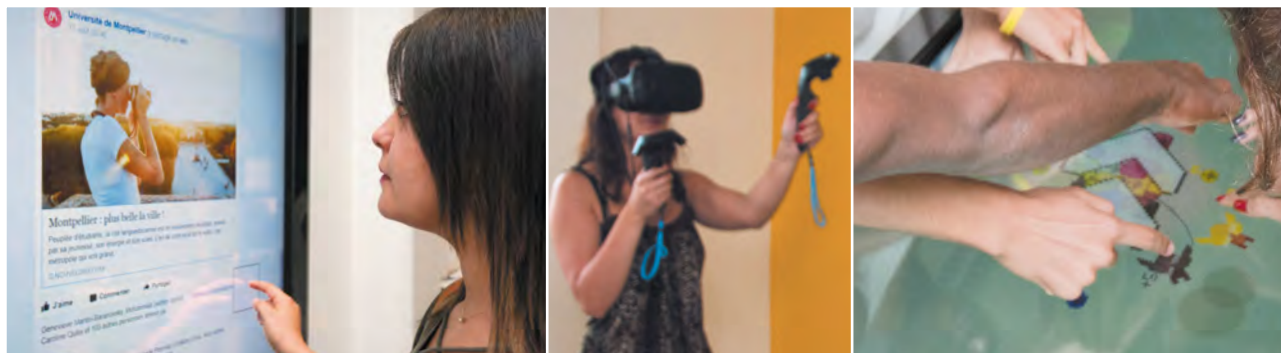
La Fontaine numérique est tout à la fois un espace en libre-accès, un atelier de production et un dispositif de développement et de valorisation. Situé à l'entrée de l'(S)pace sur le Campus Triolet, cet espace connecté permet de découvrir ou proposer des projets innovants autour de dispositifs tactiles, pour favoriser la co-créativité et l'imagination. Personnels et étudiants peuvent expérimenter, découvrir, proposer : des projets, des applications, des animations d'événements... Et disposer librement d'outils numériques dont l'accès est en général réservé.

L'objectif premier de la fontaine numérique est d'encourager les développements d'applications ou de projets numériques réalisés par / avec des étudiants et destinés aux étudiants. La fontaine numérique, c'est aussi une équipe d'experts en accompagnement de projets, des équipements de tests et de démonstrations, un espace modulaire, un atelier de production. Parmi les équipements disponibles : tables tactiles horizontales, totem tactile, écrans tactiles avec système de partage d'écrans, vidéoprojecteur interactif, casque de réalité virtuelle, casque de réalité augmentée.

Ce dispositif s'intègre dans la politique générale de développement du numérique au service des étudiants, notamment dans son couplage avec les bibliothèques universitaires. Car la fontaine numérique permet aussi le développement ou le test d'outils de travail collaboratifs mis à disposition ensuite dans les BU, en lien avec la transformation en cours des BU en Learning Centers.

Parmi les réalisations : un jeu vidéo musical, l'optimisation en mode tactile d'une application de géolocalisation des stages, la cartographie des œuvres d'art contemporain de l'Université de Montpellier, etc.

La gestion de la Fontaine numérique est assurée par le SCD, l'animation confiée à une équipe inter-directions : trois bibliothécaires, un informaticien et une ingénieure pédagogique de la DSIN, un agent de la Direction Vie des campus. Le développement de la Fontaine Numérique est porté par le Vice-Président délégué au numérique et le Vice-Président Etudiant.



« Initier les étudiants à la réalité virtuelle »

Des ateliers de découvertes sur rendez-vous ont été organisés tous les jeudis (de 10h à 16h) entre le 19 octobre et le 23 novembre 2017. Les créneaux proposés aux étudiants étaient de 15 minutes, de façon à pouvoir faire découvrir la réalité virtuelle à un maximum d'étudiants et pour éviter le phénomène dit « mal de mer » dû à une utilisation prolongée du casque. Cela permettait à chaque étudiant de découvrir deux démonstrations « progressives », avec ou sans interactions. Les démonstrations proposées étaient sélectionnées dans un panel de 26 applications, laissant un choix assez étoffé suivant la personnalité et les goûts de chacun.

Au service des missions de l'UM

• La contribution du SCD à la réalisation des missions et actions de l'Université revêt trois aspects :

- Le travail en interdirections, pour la gestion de projets, la participation à des groupes de travail ou la mise en œuvre d'activités spécifiques. Sans viser à l'exhaustivité, on peut souligner pour 2017 les actions suivantes :
 - › Avec la DSIN sur le futur système de gestion de bibliothèque, les équipements numériques en BU permettant le travail collaboratif, le CPER, le portail HAL, la Fontaine numérique, etc.
 - › Avec la DRED sur le portail HAL, la bibliométrie, le signalement des thèses électroniques, la formation des doctorants.
 - › Avec la DVC dans le domaine de l'action culturelle, le développement de services aux étudiants, les services à destination des publics en situation de handicap, la Fontaine numérique, etc.
 - › Avec le SCUIO-IP sur les collections et l'accompagnement d'événements notamment.
 - › Avec la Direction du Patrimoine Immobilier sur le CPER et les bâtiments des BU (ouvertures du soir comprises).
 - › Et aussi avec la Direction du pilotage, la Direction des formations et des enseignements, le Service universitaire des activités physiques et sportives, le Service communication, etc.
- Le travail avec les composantes de formation et de recherche (et SMR Richter), notamment sur les dossiers suivants : formations des usagers; commissions documentaires; entretien et modernisation des bâtiments; organisation des ouvertures élargies des BU.
- La participation aux grands événements de l'UM :
 - › Journées Portes Ouvertes : ouverture des BU Sciences, BU Pharmacie-PACES, BU Médecine Nîmes.
 - › Le Mois des Femmes : accompagnement des événements, valorisation dans les BU.
 - › Immersion lycéenne : 32 visites de lycéens assurées en 2017
 - › Journée d'Accueil des Nouveaux Etudiants : animation d'un stand.
 - › Fête des personnels : animation de la "sieste sonore"



« SCD / SCUIO-IP »

Les liens avec le SCUIO-IP s'inscrivent dans les BU elles-mêmes puisque la BU Sciences abrite l'antenne Triolet du service depuis 2012 et que la BU Richter accueille chaque année les rencontres Université-Entreprises. La coopération entre les services s'est accrue en 2017 sur le campus Richter : la BU met à disposition du SCUIO-IP une salle pour des ateliers thématiques d'aide à l'insertion professionnelle et des permanences du SCUIO-IP sont organisées une demi-journée par semaine. Les chiffres 2017 sont encourageants et le dispositif est reconduit pour 2018 : 25 permanences ont permis à 59 étudiants de s'informer sur l'aide à la réussite ou l'insertion professionnelle et 4 ateliers ont été menés entre septembre et décembre 2017, qui ont accueilli 32 étudiants différents (57 présents sur la totalité des ateliers).



« Massage pour les étudiants »

S'inscrivant dans le cadre des services aux étudiants et co-organisées par le SCD et la DVC, des séances de massage par des professionnels qualifiés ont été proposées dans deux BU (Sciences et Richter) au mois d'avril / mai 2017. Cette initiative expérimentale visait à accompagner les étudiants pendant la période des partiels du second semestre avec une pause-détente d'une demi-heure sans avoir à quitter la BU où ils révisent. 61 étudiants ont bénéficié de cette expérience dans une des 6 demi-journées organisées. Les retours des étudiants sont extrêmement positifs, celui des professionnels confirment l'utilité d'une telle démarche auprès d'un public particulièrement stressé dans les périodes d'examen.

Action culturelle

Le décret 2011-996 du 25 août 2011 relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur liste les 8 missions des bibliothèques, parmi lesquelles la participation aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'université. Rappelons ici que selon l'article L 123-3 du code de l'Education Nationale, la diffusion de la culture relève des missions principales du service public de l'enseignement supérieur.

Le Service Commun de Documentation s'inscrit en soutien de la politique de l'Université dans ce domaine, les bibliothèques étant tout à la fois des lieux de valorisation, de rencontres et d'échanges, mais aussi des facteurs d'enrichissement des actions en proposant des ressources et des services pour la construction d'actions et d'événements culturels. Pour cela, le SCD travaille plus particulièrement avec deux directions pilotes : la Direction vie des campus (DVC - Service Arts et Culture) et la Direction de la culture scientifique et du patrimoine historique (DCSPH).

Afin de répondre au mieux aux enjeux de cette mission, le SCD a fait évoluer sa structuration en 2017 et créé une mission « Action culturelle » rattachée à la direction du SCD et coordonnée par Claire Simon, avec les objectifs suivants :

- Rendre plus visible l'action culturelle en BU
- Étendre l'action culturelle à toutes les BU
- Formaliser et adapter notre organisation interne
- Venir en appui des composantes, directions et services UM
- Construire un plan d'action clair et connu

L'activité culturelle des BU s'est illustrée en 2017 par une offre originale et diversifiée :

25 événements différents programmés sur 7 sites (BU Sciences, Richter, Pharmacie-PACES, Médecine-UPM, Médecine Nîmes, IUT de Béziers, Odontologie) et 37 séances de projections de films en BU Sciences, à destination des publics de l'Université mais aussi de scolaires et d'un plus large public.

Des expositions conçues, organisées et promues en lien avec les services culturels de l'Université et qui s'inscrivent dans la programmation de l'établissement : la résidence de l'artiste Armelle Caron (mi-parcours et restitution), le Mois des femmes (tables thématiques autour du livre de J. Luyssen et E. Denis), l'exposition « In-Utile » du photographe Maxcasa autour du travail du chorégraphe Leonardo Montecchia à la BU Richter, l'exposition « Invasive » du plasticien Nicolas Marquet en BU Sciences, ou encore les « Objets Scientifiques Non Identifiés » (OSNI).

Ces événements, qui peuvent s'inscrire dans des dispositifs d'action culturelle à dimension nationale (Mois du film documentaire par exemple), répondent aussi aux sollicitations d'associations étudiantes de l'établissement (GNUM) et permettent de valoriser ponctuellement des projets remarquables soutenus par le FSDIE. Ils témoignent aussi de la collaboration, parfois entretenue depuis près de dix ans, avec des enseignants-chercheurs, des laboratoires (Géosciences), mais aussi des partenaires extérieurs en lien avec l'établissement et le tissu associatif local (Univerlacity, Université du Tiers Temps).

Pour concevoir et mettre en œuvre ces actions, le SCD dispose aujourd'hui de référents pour l'action culturelle dans chaque pôle et se dote progressivement des moyens d'étendre, de diversifier et de promouvoir cette dimension fédérative de la vie de l'établissement, dans une logique partenariale et une dynamique de réseau.



Le Pôle Droit Economie Gestion Education

Le Pôle Droit Economie Gestion Education dessert une communauté universitaire de plus de 17 000 étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs regroupés au sein de plusieurs composantes de formation et de recherche (UFR de Droit-Science politique, UFR d'Economie, MoMa, IAE, Faculté d'Education, Départements scientifiques), comptant une quinzaine de bibliothèques associées et de laboratoires.

Au cœur de ce dispositif, à la proue d'un campus complètement ouvert sur la ville, la bibliothèque Richter (droit, économie, gestion) est la plus vaste du réseau (13 700 m², 1 554 places assises sur 8 niveaux, 230 places de travail en groupe dans des salles et carrels dédiés). Elle est aussi la première en termes d'activités (fréquentation, utilisation des collections). Avec 63h d'ouverture par semaine et 260 jours par an, elle est labellisée NoctamBU+.

L'équipe est composée de 35 agents (32 titulaires, 3 CDD et CUI, soit 31 ETP) et 8 vacataires étudiants.

En 2017, le pôle disposait d'un budget documentaire d'environ 390 000€ : 175 000 € de documentation papier (monographies et périodiques) et 215 000 € de documentation électronique (bases de données, périodiques, livres électroniques).

Particularité notable de la BU Richter, la cohabitation au quotidien de deux types de publics bien distincts : des « nomades séjournant », composés essentiellement d'étudiants en Droit venant, depuis l'UFR en centre-ville, pour y travailler seuls sur une demi-journée en moyenne, et des « usagers locaux », suivant majoritairement les cursus d'économie et de gestion dans les composantes voisines du campus Richter (visites plus courtes, travail en groupes, pratiques plus variées). Cette spécificité des profils et de leurs usages influe nécessairement sur la manière d'appréhender et d'orienter l'évolution de l'offre documentaire et des services de la bibliothèque.

Parmi les services spécifiques que propose la BU Richter, l'espace BAbEL, *Bibliothèque pour les Apprentissages et les Echanges Linguistiques*, ouverte en 2013, à destination des étudiants en auto-formation et des enseignants en langues étrangères des composantes du Pôle. Il donne accès librement à des ressources et des plateformes d'autoformation en ligne, à une documentation empruntable de plus de 1 000 volumes d'ouvrages de référence, méthodes interactives et multimédia, manuels de préparation aux examens et certifications en langues, ouvrages de fiction bilingues... Il permet aussi aux enseignants ou tuteurs en langues de réserver une salle de travail équipée et destinée à accueillir des ateliers de conversation en petits groupes.

La BU Richter abrite la bibliothèque de l'Académie des sciences et des lettres de Montpellier dans le cadre d'une convention qui remonte à 1921. Elle conserve environ 3 000 documents ainsi que 2 000 titres de revues. Le service dédié à la conservation et à la communication de ces fonds est également en charge de la diffusion et de la valorisation du Bulletin de l'Académie. Des personnels de la BU Richter permettent de faire fonctionner cette bibliothèque gérée par le SPEG.



« Prêts de tablettes : un service plébiscité »

Le service de prêt d'iPads de la BU Richter met à disposition des étudiants et des enseignants de l'Université 20 tablettes pour un usage sur place ou un prêt à domicile de 14 jours.

Les tablettes sont fournies avec des applications préinstallées, regroupées en thématiques : Bureautique – Ressources en Droit, Economie, Gestion – Apprentissage des Langues – Presse nationale et internationale. Ouvert depuis mars 2016, le service a rencontré un succès immédiat auprès des étudiants : 300 prêts enregistrés en 2017, soit un taux de rotation du matériel de plus de 90%. Les emprunteurs sont principalement des étudiants en Master, très majoritairement en économie (près de 70% d'entre eux), pour des usages en lien avec leurs études : prise de notes, rédaction de devoirs, accès aux cours, recherches. Le service est assuré par une équipe de 7 agents (soit l'équivalent d'un ETP en temps travaillé) avec l'appui de vacataires. L'équipe s'attache à valoriser et à actualiser le service en animant un blog dédié : <https://ipadburichterblog.wordpress.com/>

Un questionnaire proposé à tout usager au moment du retour de l'appareil permet une évaluation fine du service et une évolution des contenus et des modalités de gestion au plus près des besoins.

Le Pôle Sciences et Techniques

Le Pôle Sciences et Techniques regroupe 4 bibliothèques (BU Sciences, BU de l'IUT de Montpellier-Sète, BU de l'IUT de Béziers, BU de l'IUT de Nîmes) réparties sur 5 sites, auxquelles sont associées 7 bibliothèques de laboratoire. Il dessert un large public de plus de 13 000 usagers directs, en lien direct avec la Faculté des Sciences, Polytech Montpellier, les départements scientifiques Biologie-AgroSciences ; Biologie, Ecologie, Evolution, Environnement, Sciences de la Terre et de l'Eau ; Biologie-Santé ; Chimie ; Mathématiques, Informatique, Physique et Systèmes, et des partenaires extérieurs comme l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier.

L'équipe est composée de 29 agents (27 titulaires, 2 CDD et CUI, soit 26.9 ETP) et 14 vacataires étudiants

En 2017, le pôle a dépensé un budget documentaire d'environ 799 250 € : 59 600 € de documentation papier (monographies et périodiques) et pas loin de 730 000 € de documentation électronique (bases de données, périodiques, livres électroniques), auquel s'ajoute un budget spécifique de plus de 9 650 euros pour les DVD et affiches. 40 postes informatiques sont accessibles en libre-accès, dont 27 à la BU Sciences.

La BU Sciences propose un nombre de places assises en augmentation tous les ans (930 fin 2017 contre 781 début 2015) ainsi que des horaires d'ouverture sans cesse élargis pour faire face à la fréquentation en hausse constante. La mise en place du dispositif "les BU veillent" a porté à 72h30 la période hebdomadaire d'accès à la BU.

Sa modernisation a été amorcée depuis plusieurs années déjà pour tenir compte des besoins des usagers identifiés par le biais d'enquêtes régulières. Elle a entraîné un zonage des espaces (salle silence, espaces détente, zones de travail collaboratif et même espace dédié pour téléphoner...), la rénovation du mobilier (y compris les rayonnages pour permettre le réaménagement des espaces) intégrant l'accès à des prises électriques et l'augmentation des capacités wi-fi dans toute la BU. Depuis fin 2017, la BU Sciences propose même un service de rechargement du matériel nomade.

Très appréciée des étudiants pour ses collections, ses services et son ambiance colorée et dynamique, la BU Sciences est un lieu central et vivant sur le campus Triolet où les étudiants peuvent venir travailler seul ou en groupe, se reposer, se détendre, se cultiver. Une politique active en termes d'animation culturelle a permis de tisser un lien solide avec les enseignants et le milieu associatif du campus. En 2017, un espace "environnement" a été créé au sein de la salle de lecture des sciences du vivant, regroupant les collections dans un espace que les étudiants peuvent animer par le biais d'affichage. Conséquence de toutes ces actions : en 2013 la BU comptait 312 582 entrées. En 2017 le chiffre s'établit à 439 540 entrées, soit 40,6% d'augmentation.

Dans les IUT, le nombre de places assises est variable selon les sites : 97 à Montpellier, 68 à Nîmes, 36 à Béziers. Une véritable transformation est à l'œuvre depuis 2016 pour donner naissance à des espaces de travaux autonomes, conviviaux et collaboratifs.

Ainsi, à l'IUT de Nîmes, l'aménagement du Learning Center et son offre de ressources et services sont radicalement nouveaux : salles de travail en groupe, accès à la documentation papier plus facile, services liés aux documents à proximité (automate de prêt, imprimante-photocopieur-scan) et espaces de travail différenciés connectés. Les nouveaux locaux, très appréciés des étudiants, sont accessibles aux horaires d'ouverture de l'IUT. A l'IUT de Béziers, l'équipement acoustique et les nouveaux mobiliers installés en 2017 commencent à dessiner le Learning Center de demain.





« La 3D à la BU »

La BU Sciences propose un espace original à ses usagers : une vidéothèque, mini-salle de cinéma de 35 places entièrement rénovée en 2016 pour être un espace de projection aux normes acoustiques et visuelles les plus récentes. Le réaménagement a permis de remplacer les sièges, l'écran et le matériel de projection pour une diffusion de haute qualité et en 3D.

La vidéothèque sert notamment aux objectifs d'aide à l'apprentissage de l'anglais par la diffusion de films ou de série en langue originale, en lien avec le fonds de romans anglophones proposés dans la BU. La programmation est conçue en lien avec les enseignants du département des langues de la Faculté des Sciences de Montpellier qui viennent introduire certaines séances proposées à leurs étudiants ou avec les associations du campus qui s'appuient sur le dispositif pour faire connaître leur action en diffusant des films suivis d'échanges avec la salle.

C'est aussi un espace qui permet des projections de films en lien avec l'action culturelle menée par le SCD et par l'Université (films de présentation des expositions, Mois du film documentaire...), ou avec les actions d'immersions des lycéens.

Enfin, c'est un espace professionnel pour des séances d'information ou de formation utilisant les ressources vidéos.



Le Pôle Santé-Staps

Le pôle met en réseau 5 BU sur 5 campus, à Montpellier (BU Médecine-UPM, BU Odontologie, BU Pharmacie-PACES, BU STAPS) et à Nîmes (BU médecine-Nîmes). Il dessert principalement les 15 000 étudiants et les 1 050 enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et personnels IATS de 4 facultés (médecine ; odontologie ; pharmacie ; sciences et techniques des activités physiques et sportives), ainsi que les chercheurs en Santé et Staps des départements scientifiques concernés.

Jusqu'en 2015, les BU santé fonctionnaient en dupliquant les mêmes activités sur tous les sites. La création du pôle a fortement impacté l'organisation des bibliothèques par application du principe de convergence : convergence de la politique documentaire pour des publics similaires, développement concerté d'axes essentiels tels que le numérique, la formation des usagers ou les services. Bien que sur 5 campus, le pôle fonctionne comme un site unique : les personnels sont amenés à travailler dans la BU à laquelle ils sont affectés pour des missions à l'échelle du Pôle.

L'équipe est composée de 34 agents (29 titulaires, 5 CDD et CUI, soit 29 ETP) et 8 vacataires étudiants.

La caractéristique commune de ces 5 BU est leur taille petite et moyenne, héritage des décennies précédentes qui ont privilégié des sites documentaires de proximité. Le pôle administre des lieux hétérogènes, en terme de taille (1 688 m² en BU Pharmacie-PACES, 220 m² en BU STAPS), de places ou d'équipe. Au total, cela représente 5 121 m² pour 1 258 places assises. Les ratios par étudiant sont faibles : 0.34 m² par étudiant et 12 étudiants pour 1 place assise.

Pour autant, 94% des étudiants de santé considèrent que les BU sont un facteur de réussite de leurs études et les indicateurs de fréquentation confirment cette appréciation qualitative : le nombre d'entrées a augmenté de 25% depuis 2013 pour atteindre près de 710 000 entrées en 2017. Les usagers sont des longs « séjournateurs » : selon l'enquête de publics 2017, 44.1% des étudiants restent plus de 5h et 58.7 % viennent tous les jours ou plusieurs fois par semaine.

Pionnière depuis les années 1980, labellisée NoctamBU en 2010 puis NoctamBU+ en 2017, la BU Médecine-Nîmes et ses 82h30 d'ouverture hebdomadaire ont fait école. L'ouverture élargie, amplifiée depuis 2016 par l'opération « Les BU veillent » offre 70h hebdomadaires en BU Médecine-UPM et Pharmacie PACES, 56h en BU Odontologie.

La politique documentaire accorde une attention particulière au principe d'égalité de traitement : cela concerne les acquisitions de Médecine (2/3 des effectifs étant sur Montpellier et 1/3 sur Nîmes) ; la disponibilité des collections PACES dans les 2 BU dédiées (BU Médecine-Nîmes et BU Pharmacie-PACES) ; la couverture des domaines de recherche par le choix, porté par les commissions disciplinaires, de périodiques et bases de données en ligne.

Dans ce secteur disciplinaire très impacté par la dématérialisation de la documentation, la dépense documentaire 2017 du pôle s'élève à 684 305 € : 574 464€ dédiés à l'achat de périodiques en ligne, bases de données et livres électroniques, dont 68% pour la recherche ; 109 841€ dédiés à l'achat de documents sur support (ouvrages et périodiques), soit 16% du budget documentaire du pôle, largement concentré sur l'acquisition des manuels notamment concours.

Parmi les services proposés aux utilisateurs des BU de santé, notons-en deux particulièrement prisés :

- En plus des 87 ordinateurs utilisables sur place, ou des dizaines de casques audio utiles au visionnage des cours vidéo, les BU médecine-Nîmes, Médecine-UPM et Pharmacie-PACES ont ouvert en novembre 2017 un prêt à domicile d'IPAD, service immédiatement adopté par les étudiants.
- Véritable accompagnement individualisé à la recherche, les « RV avec un bibliothécaire » sont très prisés des doctorants en santé : 64 sessions en 2017 dont 39 sur le 4^e trimestre. Symbolisé désormais dans les BU Médecine-UPM et Pharmacie-PACES par l'installation d'une cabine dédiée, ce service vient compléter le dispositif de cours inscrits dans les cursus.



« Comment Pharmacie est devenue Pharmacie-PACES »

En 2017, la réorganisation des bibliothèques du pôle santé-staps répond à l'ouverture de la nouvelle Faculté de médecine : la BU Médecine centre-ville qui accueillait jusqu'alors les étudiants de 1^{er} cycle est requalifiée en BU patrimoniale et les collections courantes de médecine doivent migrer; La BU médecine-UPM, ne peut pas pousser ses murs pour créer des places ou recevoir les collections.

Ainsi se décide, en concertation avec les UFR concernées, la requalification de la BU Pharmacie en BU Pharmacie-PACES, avec la constitution d'un fonds unique PACES par le rapprochement des collections du centre-ville et de la BU Pharmacie. Les acquisitions documentaires à destination des étudiants de première année d'études en santé de Montpellier sont désormais réalisées par la BU Pharmacie-PACES et mises à disposition exclusivement dans ses murs. Avec le soutien de la Faculté, le 2^e niveau de la BU est réaménagé pour accroître le nombre de places assises (de 410 en 2016 à près de 500 places aujourd'hui), remplacer tous les mobiliers et améliorer les conditions de travail (réseau wifi, installations électriques). Une attention particulière est portée à l'atmosphère générale (couleurs, assises et installations graphiques sur les murs).

Le succès du dispositif est fort comme le prouve l'augmentation de la fréquentation depuis septembre, mais la BU continue de desservir essentiellement les étudiants du campus... Une preuve de plus du besoin de Learning Santé sur le campus ADV !



« BU Médecine UPM où la théorie de l'évolution en pratique »

Cela a fait l'impression d'une vague... et pourtant, dès 2015, le SCD, soutenu par la présidence et en coordination avec les UFR concernées, a travaillé à la mise en place d'un dispositif pour pallier l'ouverture de la nouvelle Faculté de médecine sans autre BU que celle de Médecine-UPM, déjà saturée : réaménagement de la BU Pharmacie requalifiée en Pharmacie-PACES , opération « les BU veillent », campagne d'information, vidéo, intervention à la rentrée en amphithéâtre : mais non, les PACES inscrits à la Faculté de médecine ont quand même élu domicile en grande partie à la BU Médecine-UPM, spécialisée en niveau M et D de médecine.

Entre septembre et décembre 2017, la fréquentation a doublé par rapport à 2016, pour atteindre 100 566 entrées, et des pics à 1 700 entrées par jour dans une BU qui n'offre que 300 places assises. Face aux tensions entre étudiants, les bibliothécaires et la Faculté interpellés par les associations et les usagers ont coordonné leurs efforts : ouverture de salles de travail, zonage de la BU entre places PACES et places dédiées aux années supérieures, système d'horodateur pour favoriser la fluidité, médiation quotidienne par l'équipe de la BU pour dénouer les conflits. Quoique l'équilibre soit fragile, la situation semble aujourd'hui sinon réglée, du moins apaisée.

Que soit ici remerciée pour son implication et son professionnalisme toute l'équipe de la BU Médecine-UPM qui a œuvré pour poursuivre le travail d'enrichissement des collections, d'amélioration des services tout en défendant un écosystème documentaire ouvert, tolérant et adapté !



Les collections patrimoniales

L'Université de Montpellier se distingue par la richesse de son patrimoine documentaire, géré par le Service du patrimoine écrit et graphique de la BIU (SPEG).

• L'activité du SPEG sur le périmètre de l'UM en 2017 a été marquée par trois axes de travail :

1 – La valorisation des collections auprès des publics.

Trois grandes expositions ont rythmé l'année, qui ont connu un vif succès. Le Musée Atger a accueilli une exposition "Alexandre Léger". La BU historique de Médecine (BUHM) pour sa part a donné à voir "L'arbre des savoirs : Encyclopédie, Lumières, D'Alembert et l'évolution des sciences", une exposition dont Hélène Lorblanchet, la responsable du SPEG, a assuré le commissariat en collaboration avec la Direction de la culture scientifique et du patrimoine historique (DCSPH) et l'Académie des Sciences et des Lettres de Montpellier. Enfin, le SPEG a participé à l'exposition "A scientific encounter" organisée par l'UM avec l'Université de Newcastle et l'ESBAMA.

Le Musée Atger, la BU historique de Médecine et la BU Sciences ont prêté des dessins ou des ouvrages des collections de l'UM pour des expositions à l'étranger ou en France : Monaco, Liège, Bruxelles, Carcassonne, Tours, etc.

Le SPEG a organisé un concours de reliure d'art sur un ouvrage d'anatomie conservé à l'UM, remporté par L. Castiglioni à la suite du vote du public (à l'occasion des journées européennes du patrimoine notamment).

Enfin, les manuscrits entrés dans les collections de la BUHM après 1918 ont été signalés dans le catalogue Calames, donnant à ces documents une visibilité nationale et internationale.

2 – La conservation des collections

La restructuration des ateliers de conservation-restauration et de numérisation de la BIU a été menée par l'UPVM et a permis le regroupement des activités et des équipes dans des locaux rénovés au sein de la BU Lettres. Ces ateliers mutualisés ont été inaugurés en avril 2017 par le Président de l'UM et le Président de l'UPVM.

Le SPEG a également mené des actions préventives et curatives sur les collections patrimoniales de l'UM : bilan climatique des réserves de fonds précieux; traitement des collections et d'une salle de lecture de la BUHM suite à une infestation constatée de moisissures.

Enfin, le SPEG a délivré des formations à l'histoire et à la conservation du livre pour les personnels de la BIU (deux sessions de quatre modules).

3 – L'évolution de la BUHM

Depuis l'ouverture de la nouvelle Faculté de Médecine sur le campus Nord de la ville, la BUHM évolue pour affirmer une identité forte de bibliothèque de recherche spécialisée dans le domaine du patrimoine écrit et graphique. En parallèle des travaux de mise en sécurité des magasins de la bibliothèque (dont l'instruction a commencé en 2017) et dans le cadre du projet global du bâtiment historique de la Faculté de Médecine, la BUHM porte un projet de Learning Center Patrimoine axé sur l'innovation numérique, la médiation et la formation.

Les fonds patrimoniaux sont conservés principalement dans quatre BU aujourd'hui : BUHM, BU Sciences, BU Richter, BU Pharmacie-PACES. Une réflexion reste à mener pour améliorer l'accès des collections aux chercheurs, notamment étrangers, en organisant un accueil et une communication centralisés à la BUHM.

Bilan des horaires élargis

Les horaires élargis concernent 6 des 12 BU de l'UM : BU Richter, BU Médecine-UPM, BU Médecine-Nîmes, BU Odontologie, BU Pharmacie-PACES, BU Sciences.

Ils recouvrent deux dispositifs bien distincts :

- Les extensions d'horaires, c'est-à-dire la prolongation des ouvertures des BU en soirée par des emplois étudiants (BU Médecine-UPM, BU Médecine-Nîmes, BU Odontologie, BU Pharmacie-PACES, BU Sciences) et le samedi et dimanche (BU médecine-Nîmes).
- L'ouverture assurée en interuniversitaire par des titulaires et des emplois étudiants, le samedi (BU Richter) ou pendant les vacances de Noël (BU Sciences).

En 2017, 32 étudiants ont été recrutés sur budget UM, pour assurer 9 667 heures de travail et pour un coût de 168 938 €. Ce dispositif est soutenu depuis 2016 et jusqu'en 2019 par des subventions du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, dans le cadre du plan « Bibliothèques ouvertes + ». Déduction faite de la subvention 2017 (75 617€) 93 321 € restent à charge de l'Université pour le seul poste des salaires.

1. Les extensions d'horaires en soirée :

Analyse statistique de l'ouverture jusqu'à 22h30, de janvier à mi-juin, puis d'octobre à fin décembre, dans les BU Médecine-UPM, BU Médecine Nîmes, BU Pharmacie-PACES, BU Sciences

L'extension des horaires représente 12.6% de la fréquentation annuelle totale des quatre BU, soit 130 941 entrées.

Le comptage des étudiants physiquement présents dans la BU s'effectue à 19h et à 22h. Sur l'ensemble de la période d'extension et en prenant en compte les quatre BU concernées, on compte 104 756 présents dans les comptages quotidiens à 19h et 36% d'étudiants restent ensuite jusqu'à la fermeture.

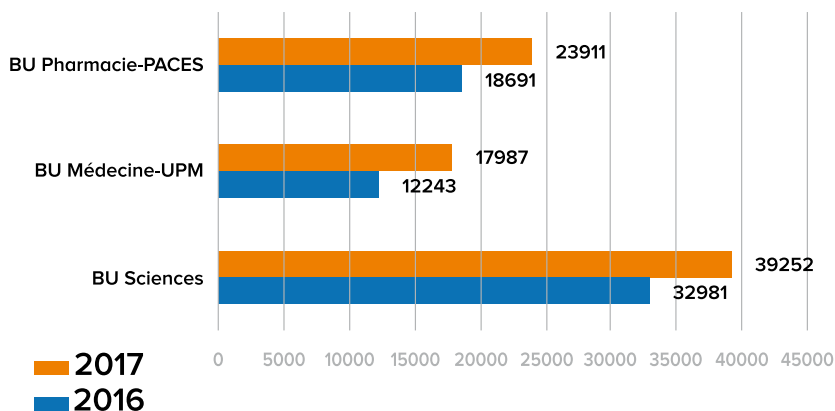
A Montpellier, 70,3% des usagers présents sont issus du campus où se situe la BU et 22,6% des usagers présents sont issus d'un autre campus de l'UM. Les étudiants des disciplines Droit, Économie, Gestion, qui ne bénéficient pas de l'ouverture de la BU Richter le soir en semaine, représentent la moitié des fréquentants UM hors campus, soit entre 9 et 12% des étudiants selon les soirées au global.

Nîmes a un public captif sur l'agglomération ce qui explique que 91,1% des usagers présents le soir soient issus du campus de Médecine-Nîmes.

A Montpellier comme à Nîmes, la part d'usagers en provenance d'autres universités (Université Paul-Valéry Montpellier 3, Université de Nîmes, Instituts paramédicaux) est faible. Elle se monte à 3,7% soit à peine plus que les usagers hors université (lycéens, tout public) qui représentent 3,4%.

La répartition des fréquentations est globalement homogène sur tous les jours de la semaine.

COMPARAISON 2016 - 2017

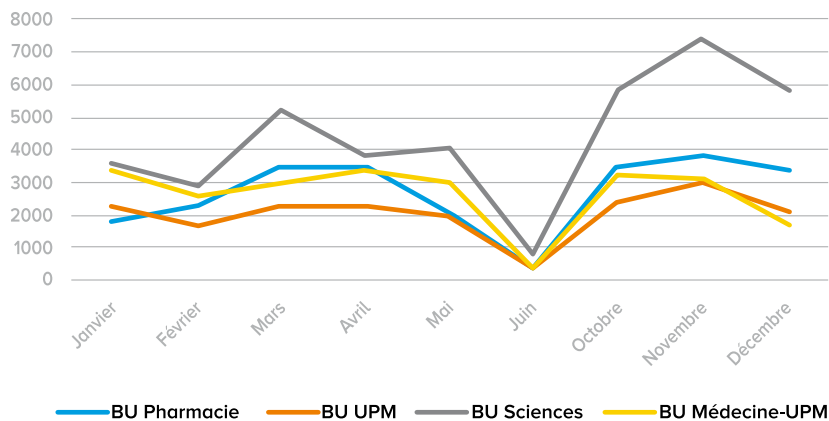


Le constat 2017 est marqué par une forte augmentation de la fréquentation par rapport à 2016 qui est liée à 2 facteurs :

- Une triple extension des horaires à partir de mai 2016 : prolongation de la période d'extension jusqu'à la mi-juin (contre fin mai auparavant) ; ouverture des BU cinq soirs par semaine (contre quatre précédemment pour les BU Santé) ; ouverture de la BU Sciences jusqu'à 22h30 (contre 21h précédemment).
- L'ouverture en septembre 2017 de la nouvelle Faculté de Médecine dans le secteur Nord de la ville qui a entraîné le déplacement des étudiants auparavant en centre ville.

La fréquentation entre 2016 et 2017 augmente de 27% sur l'ensemble des BU concernées.

FRÉQUENTATION 2017 PAR MOIS

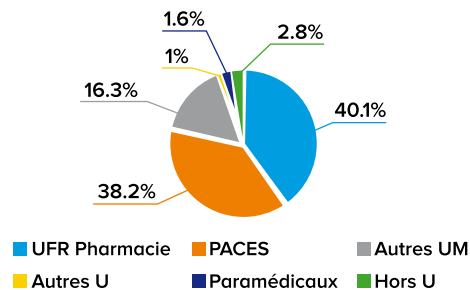


A l'exception du mois de juin, les BU atteignent ou dépassent les 2 000 entrées par mois.

Focus « BU Pharmacie-PACES »

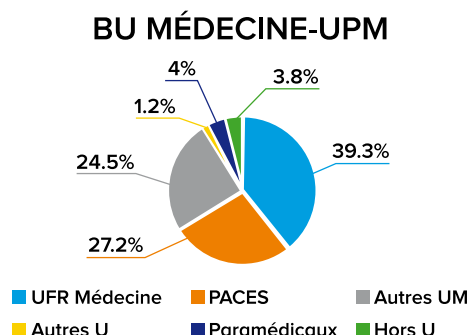
- › 23 911 étudiants présents à 19h, 10 272 à 22h, soit 43% de travailleurs du soir
- › 15,6% des passages se font entre 18h et 22h30
- › La comparaison entre octobre-décembre 2016 et octobre-décembre 2017 montre une augmentation de 27,8%.

BU PHARMACIE-PACES



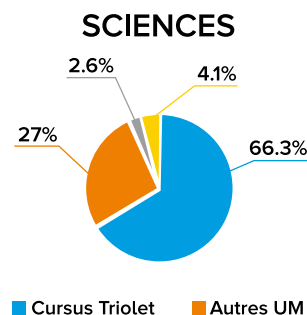
Focus « BU médecine-UPM »

- › 17 987 présents à 19h, 5 487 à 22h, soit 30% de travailleurs du soir
- › 11% des passages se font entre 19h et 22h30
- › La comparaison entre octobre-décembre 2016 et octobre-décembre 2017 montre une augmentation de 54 %.



Focus « BU Sciences »

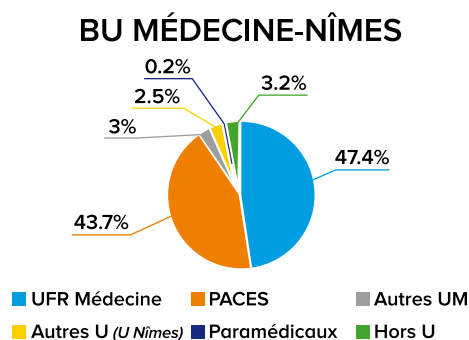
- › 39 252 présents à 19h, 11 050 à 22h, soit 28% de travailleurs du soir
- › 7 % des passages se font entre 19h et 22h30
- › La comparaison entre 2016 et 2017 montre une augmentation de 19 %



Focus « BU Médecine Nîmes »

- › 23 606 présents, 10 201 à la fermeture, soit 43,2% de travailleurs du soir et weekend.
- › 25,1 % des passages se font pendant une période d'extension d'horaires.
- › Le weekend représente 24,7% de la fréquentation en période d'extension.
- › La comparaison entre octobre-décembre 2016 et octobre-décembre 2017 montre une augmentation de 17%

Les chiffres indiqués ci-dessus prennent en compte l'ensemble des extensions d'horaires assurées par des emplois étudiants : soir, samedi, dimanche et jours fériés (hors 1^{er} mai)



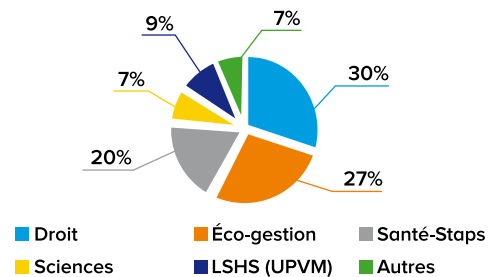
2. Analyse de l'ouverture de la BU Richter le samedi :

- › 48 444 personnes ont fréquenté la BU Richter en 2017, soit 10,1% de la fréquentation totale de la BU Richter.
- › La comparaison avec 2016 montre une baisse de 9,6%.
- › La BU Richter est fréquentée par l'ensemble des étudiants de l'UM ainsi que par des étudiants de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, ce que montre le tableau ci-dessous.

Cette présentation globale ne rend pas compte des variations très importantes de fréquentation selon la période de l'année, avec une corrélation forte entre fréquentation de la BU et période de révision et de passage des examens du premier ou second semestre. **Ainsi :**

- Les étudiants de Droit représentent entre 50% et 2% des usagers selon les samedis
- Les étudiants de Santé représentent entre 9,6% et 24% des usagers selon les samedis
- Les étudiants de LSHS représentent entre 3,25% et 23,75% des usagers selon les samedis

BU Richter - Répartition des usagers



Les horaires d'ouverture de la BU Richter doivent faire l'objet d'une analyse plus approfondie. Lors de l'enquête de public menée au printemps 2017 et à laquelle près de 1 500 étudiants de droit, économie et gestion avaient répondu, 42,3% d'entre eux se déclaraient peu ou pas du tout satisfaits des horaires actuels.

Les étudiants des disciplines juridiques, économiques et de gestion sont donc seulement 57,7% à être satisfaits des horaires d'ouverture de la BU Richter. Par comparaison, les étudiants de Santé-Staps sont 84% à se déclarer satisfaits des horaires d'ouverture des BU Santé.



3. Analyse de l'ouverture de la BU Sciences pendant une partie des vacances de fin d'année

Depuis 2014, la BU Sciences ouvre une partie des vacances de fin d'année, permettant ainsi l'accès à une bibliothèque pour les étudiants qui sont en période de révision des partiels. C'est la seule BU ouverte sur Montpellier pendant cette période.

L'ouverture de la BU est variable selon les années et porte sur les jours avant Noël ou les jours après le jour de l'An.

La BU Sciences a ouvert du 3 au 5 janvier 2018 pour sa quatrième année d'ouverture.

La fréquentation de la BU Sciences augmente de manière constante et forte sur cette période de l'année, comme le montre le tableau ci-dessous. Le nombre de jours d'ouverture étant variable selon les années, la mesure des variations de fréquentation s'observe en analysant le nombre moyen d'utilisateurs par jour d'ouverture.

Entre l'ouverture au titre de l'année universitaire 2016-2017 et l'ouverture au titre de l'année universitaire 2017-2018, la fréquentation par jour augmente de 47%.

Année	Nombre de jours d'ouverture	Nombre d'entrées	Moyenne des utilisateurs / jour la semaine de Noël	Progression en % de la moyenne des utilisateurs / jour
2014	2	1 848	924	
2015	3	3 813	1 271	38
2016	5	9 184	1 836	44
2017 (janv. 2018)	3	8 119	2 706	47

Le relevé des catégories d'utilisateurs présents dans la BU montre qu'elle est fréquentée à une très forte majorité par des étudiants de l'UM : ils représentent 92,3% des étudiants présents.

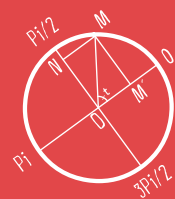
Les étudiants du campus Triolet représentent 60,7% des fréquentants, une proportion plus faible que pendant les autres périodes de l'année où ils constituent 83,1% du public de la BU Sciences. L'ouverture de la bibliothèque répond donc bien à un besoin de l'ensemble de la communauté des étudiants de l'UM.

La fréquentation des publics autres que ceux de l'UM est très faible : les étudiants de l'UPVM représentent 1,7% des utilisateurs et les « hors universités » 6% des fréquentants.



Sources

- Les effectifs étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs, personnels IATS proviennent de la Direction du pilotage.
 - Les chiffres du budget BIU proviennent du service financier de la BIU, après validation du GT “cartographie des moyens de la BIU”
 - Les chiffres du budget UM proviennent de la DAF et de la DRH.
 - Les chiffres de fréquentation des BU proviennent des remontées des BU transmises au MESR dans le cadre de l’enquête annuelle des BU (ESGBU). Les données de la BU Médecine UPM ont été corrigées pour permettre une analyse correcte des évolutions pluriannuelles.
 - Les chiffres de l’activité du SCUIO-IP proviennent du SCUIO-IP.
 - Les indicateurs de moyenne nationale auxquels il est fait référence dans ce rapport proviennent du rapport de synthèse “Etude des indicateurs européens : la situation des bibliothèques universitaires françaises par rapport aux autres pays européens sur la période 2013-2016” (rapport d’Eric Anjeaux, cabinet Six & Dix, pour le compte de l’Association des directeurs de bibliothèques universitaires - ADBU).
 - Les chiffres de satisfaction et d’appréciation des étudiants proviennent de l’enquête de public menée au printemps 2017.
 - Les chiffres des collections et des transactions de documents proviennent des extractions faites du Système de gestion de bibliothèque.
 - Les statistiques de consultation des ressources électroniques proviennent des éditeurs des ressources concernées.
-





UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER

SERVICE COMMUN DE DOCUMENTATION

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

RÉDACTEURS

Sophie Courcoul, Sandrine Gropp, Laure Lefrançois, Claire Simon.

AVEC LA CONTRIBUTION DE

Stéphane Raïola, Nathalie Darbon, Cyril Czernielewski, Ghislaine Tichit,
Muriel Soulié, Virginie Legarff, Julie Vidal, Valérie Vayssière-Gaspard,
Jeanne Navarre, Hélène Lorblanchet, Olivier Doré.

ILLUSTRATION DE COUVERTURE

Thierry Vicente, Service communication de l'UM

CRÉDIT PHOTO BIU

PICTOGRAMMES FREEPICK <https://fr.freepik.com/>

COMPOSITION GRAPHIQUE AYUTA

IMPRESSION TOMOE

Rapport d'activité 2017

